

# FLASH INFO

M A I 2 0 1 6



<http://jossigny.fr/>

## ENCOMBRANTS

*Date du prochain  
ramassages des  
encombrants :*

*lundi 13 juin 2016 au matin.*

**UN RAPPEL CITOYEN :** Il est interdit de déposer des encombrants sur les trottoirs, en dehors des dates prévues. Chacun peut les déposer, gratuitement, dans les nombreuses déchetteries du secteur ([www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr))

## HORAIRES DE LA MAIRIE :

**Lundi, Mardi et  
Jeudi :**  
9h/12h et 14h30/18h

**Mercredi :**  
9h/12h

**Vendredi :**  
9h/12h et 15h/20h

## Création d'un conseil municipal des Enfants

Le conseil municipal a délibéré le 20 mai 2016 sur la création d'un Conseil Municipal des Enfants,

Considérant l'intérêt de mobiliser les enfants comme acteurs de la vie citoyenne, il est fondamental que l'apprentissage de la démocratie commence tôt dans l'existence de l'individu. Cet apprentissage intervient dans le cadre de l'école, des temps péri et extra scolaires et du milieu familial.

L'objectif éducatif de ce projet est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers,...), mais aussi par une gestion des actions, par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative et des élus adultes.

A l'image d'un Conseil municipal d'adultes, les jeunes élus devront donc réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi acteurs à part entière de la vie de la cité.

Ce CME sera composé de 9 enfants, élus pour une durée de deux ans et issus de l'école élémentaire. Le groupe devra être paritaire et concernera les enfants des classes de CE1, CE2, CMI et CM2.

Il est prévu d'organiser au moins deux ou trois séances plénières du Conseil Municipal d'Enfants au cours de l'année scolaire.

Une réunion d'information se déroulera le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016 à 18h30 à la Grange aux Dîmes. Si ce projet vous intéresse vous pouvez poser votre candidature au secrétariat de mairie ou à l'adresse [mairie@jossigny.fr](mailto:mairie@jossigny.fr)

## AGENDA

**Voyage des anciens** : mercredi 1er juin 2016, en direction de Cambrai.

**Fête communale** : 18 et 19 juin 2016.

Samedi 18 : distribution de la brioche à partir de 9h30, pique-nique à partir de 19h30, ballade avec les lampions vers 22h suivi des feux de la Saint-Jean.

Dimanche 19 : vide-grenier.

Fête foraine : samedi et dimanche.

**Fête de la musique** : mardi 21 juin 2016, à partir de 17h, à la Grange aux Dîmes et se poursuivra au Château de Jossigny.

**Sortie des enfants** : samedi 2 juillet 2016, au Parc Saint-Paul, dans l'Oise.

### Garderie le Mercredi après-midi.

La municipalité de Jossigny envisage la possibilité d'étendre la garderie scolaire au mercredi après midi.

Vos enfants seraient pris en charge par le personnel communal à la sortie de l'école soit 11h30, un repas et des activités leur seront proposés.

La reprise de vos enfants sera possible à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30.

Cette prestation vous serait alors facturée au prix de 8€5 environ repas compris.

La mise en place pourrait devenir effective après constitution d'un groupe de 15 enfants minimum.

Merci de nous faire connaître vos intentions de participation à ce service à l'aide du coupon réponse ci-dessous à déposer au secrétariat de la Mairie avant le 10 juin 2016.

**FAMILLE :**

Nombre d'enfants :

Classe fréquentée à la rentrée 2016-2017 :

Tous les mercredis

occasionnellement